

Mr Louis Guillaume CHANTEUR
Citron Voie N°2
Maison n° 14
97 200 FORT DE France
Tél : 06.96.38.65.50

Monseigneur Michel MERANVILLE
Archevêque de la Caraïbe
5-7 rue du Père PINCHON
BP 586
97 207 FORT DE FRANCE CEDEX

Fort de France, 25 septembre 2013

Monseigneur,

Je reviens vers toi à propos de la plainte que tu as déposée contre moi au Commissariat de Fort de France disant que j'avais commis des dégradations sur ta voiture et que j'avais volé ton portable.

Ces accusations sont fausses, tu le sais bien.

Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi tu t'es permis de dire ces choses-là à mon égard.

En effet, pour son enquête, Mr CEPISUL, en sa qualité de policier chargé de celle-ci, a contacté, dans son bureau devant moi, 6 médecins afin qu'ils m'examinent.

Ces médecins ont tous refusés car ils me connaissent et savent la qualité du travail que je fournissais à la prison de DUCOS, dans les autres prisons où DIEU m'a permis d'aller ainsi qu'à COLSON.

Après 19 jours d'attente, Mr CEPISUL m'a une nouvelle fois appelé pour me faire examiner par un ultime médecin qui, à ma grande surprise, m'a demandé combien de fois je me masturbais par jour et combien d'hommes je prenais par jour.

A l'âge de 8 ans et demi, j'ai surpris le père DIEUNISI, curé de la paroisse du CARBET, entrain de faire l'amour à la sacristine avant la messe de 6 heures.

Après la messe de 6 heures, j'ai été prendre des mangues, tombées sur le sol derrière l'Eglise du Carbet, avec un de mes camarades de classe : Bèbert PERRIER.

Le curé, sachant ce que j'avais surpris, déposa plainte contre moi, pour deux mangues que j'avais mises dans un sachet.

Des gendarmes vinrent me chercher et je dû m'embarquer à l'arrière de la jeep de ces derniers, mon père à l'avant, afin d'aller répondre de mes actes devant le curé.

Pour deux mangues, lorsque j'arrivai, Père DIEUNISI me donna deux calottes et deux coups de pieds. Il m'interdit l'entrée de l'Eglise et de continuer à être enfant de chœur.

De plus, le Père me fit une réputation de voleur auprès de ses confrères ce qui eut pour conséquences que le Curé de SAINT PIEERE, m'interdit, lui aussi, l'accès de l'Eglise.

Ce n'est donc que bien plus tard, à 34 ans, parmi les enfants de 9 ou 10 ans que j'ai pu faire ma confirmation à Terre Sainville.

J'aurai pu développer une grande aversion pour l'Eglise Catholique, pourtant, je n'en voulu pas aux prêtres : je n'ai jamais rien dit à mes parents, jusqu'à ma conversion à l'âge de 34 ans, de peur que ceux-ci ne quittent l'Eglise.

J'ai toujours aimé celle-ci.

Tu connais mon histoire que je t'avais racontée lorsque tu étais curé de la Cathédrale de Fort de France. Pourtant, tu n'as pas hésité à me blesser à nouveau en portant un faux témoignage contre moi.

Ce n'est pas grave, je te pardonne.

Le Seigneur te dit, dans sa parole : avant de mettre ton frère devant la justice, il convient de se rapprocher de lui et de lui parler face à face.

C'est pour suivre et écouter Jésus que je n'écouterai pas ma famille, mes voisins, certains policiers et certains médecins qui me connaissent et qui me poussent à déposer plainte contre toi pour dénonciation calomnieuse.

Ils veulent que je dise dans les médias à quel point il y a un fossé entre ce que tu dis dans tes homélies et ce que tu fais.

Au début d'Octobre, je dois quitter la Martinique pour aller témoigner là où le Seigneur m'envoie : en Europe.

Je t'enverrai une petite carte, non pour te narguer, mais pour te montrer que tu n'as pas voulu de moi ici, à la Martinique, eh bien, d'autres m'ont accueilli.

Monseigneur, tu sais bien que je t'ai toujours apprécié et beaucoup estimé, peut-être bien plus que ceux qui t'entourent aujourd'hui car j'entends dire des choses à ton sujet que jamais je ne me permettrais de dire de toi, mon Evêque.

Je me souviens encore que si ma femme ne m'a pas abandonné, c'est grâce à toi. Lorsque tu étais curé de la Cathédrale Saint Louis de Fort- de- France, tu lui avais donnée une petite carte en plastique sur laquelle il y avait écrit : « Aies confiance en DIEU, tu verras sa gloire ».

Forte de cette parole, ma femme a persévéré dans sa prière et le loup, que j'étais, est devenu agneau, pour la plus grande gloire de DIEU.

Je me souviens aussi, et je te le dis en pleurant, qu'alors que j'arrangeais la vitre arrière de ta volvo blanche, un de mes deux fils passait l'aspirateur dans ta voiture alors que l'autre nettoyait les tapis.

J'étais fier de nettoyer ta voiture et de la réparer. Je te le dis en pleurant, Monseigneur : tu auras tes comptes à rendre à DIEU à ta mort : jamais je ne me serai permis de dégrader ta voiture, de voler ton portable, tu le sais parfaitement ; je n'aurai jamais, non plus, demandé à quelqu'un de le faire, je ne suis pas aussi lâche !!!

Si tu ne crains pas DIEU, je crains DIEU.

J'ai décidé de t'écrire car à travers toi, JESUS perd des âmes : ma femme, mes enfants refusent d'aller à la messe ainsi que bon nombre de membres de ma famille. Ils sont tous outrés de ton comportement.

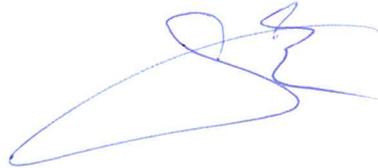
J'ai frappé à ta porte, tu as refusé de m'ouvrir. Pourtant, quinze jours après, c'est moi qui t'ai accueilli dans une Cathédrale de la Banlieue parisienne à Evry.

Réfléchis Monseigneur : moi, Louis CHANTEUR, je ne vais jamais déposer plainte contre toi ou contre n'importe quel prêtre.

Chaque fois que tu célèbres l'Eucharistie et que tu récites le NOTRE PERE, sautes la partie où l'on dit « pardonnez nous nos offenses comme nous pardonnons aussi ... », et continue la prière. Quand auras pu t'entretenir face à face avec moi comme je te le demande, depuis tant d'années, alors tu pourras le réciter en entier pour la Gloire de DIEU qui te regarde à chaque Eucharistie.

Je te prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes sincères et respectueuses salutations.

Guillaume Louis CHANTEUR

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the printed name.